

**Appel à projets pour la mise en œuvre d'une
recyclerie temporaire sur l'emprise dite de
« Mora le Bronze » située à Bobigny (93)**

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 18 FEVRIER 2019

TABLE DES MATIERES

Calendrier	3
Contexte et objet.....	3
Les conditions de réalisation de l'activité de la recyclerie.....	5
La recyclerie, un outil de développement territorial	5
Territoire d'intervention	5
Modalités des soutiens du Syctom et durée.....	6
Modalités de candidature	7
Dossier de candidature	9

CALENDRIER

- 5 décembre 2018 : Publication de l'appel à projets
- 18 février 2019 : Date limite de dépôt des dossiers de candidature
- Février – Mars 2019 : Analyse des dossiers déposés et sélection de 3 dossiers maximum
- Mars – avril 2019 : Audition de 3 candidats maximum par un jury
- Juin 2019 : délibération du Sycdom approuvant le candidat retenu et autorisant le Président à signer la convention de financement

CONTEXTE ET OBJET

Le 21 décembre 2017, les élus du Comité Syndical du Sycdom ont décidé, pour le futur centre de Romainville / Bobigny, de maintenir sur le site l'activité déchèterie (réception d'un flux de 15 000 tonnes par an) et de créer une recyclerie.

Le souhait de créer une recyclerie découle de la dynamique territoriale impulsée depuis plus de 10 ans par le Sycdom sur la prévention et la réduction des déchets ménagers.

En juin 2015, le Sycdom a approuvé un plan d'accompagnement pour la prévention et le tri des déchets qui se structure autour de 3 axes de travail. Un axe est dédié à la promotion du réemploi en apportant un soutien financier pour :

- la création et le développement de recyclerie (aides à l'investissement),
- la promotion du réemploi à travers la mise en œuvre d'actions de sensibilisation (aides au fonctionnement).

La mise en service industrielle des différentes unités du futur centre de Romainville / Bobigny est prévue selon le phasage suivant :

- phase 1 : conception et autorisations administratives – exploitation en configuration actuelle de janvier 2020 à juin 2022
- phase 2 : réalisation – exploitation en configuration évolutive de juillet 2022 à décembre 2026
- phase 3 : exploitation en configuration finale de janvier 2027 à décembre 2033.

Le Sycdom ne souhaite pas attendre cette échéance pour mettre en place une recyclerie et propose de lancer un appel à projets pour la mise en œuvre d'une recyclerie temporaire (juin 2019 – juin 2022) sur l'emprise dite de « Mora le Bronze » à Bobigny. L'échéance fixée à juin 2022 correspond au lancement de la phase 2 « *réalisation – exploitation en configuration évolutive de juillet 2022 à décembre 2026* », ci-dessus précisée, pour le futur centre de Romainville / Bobigny.

Cet appel à projets a pour objectif de sélectionner un porteur de projet afin de lui confier la mise en œuvre et la gestion de la recyclerie temporaire, véritable outil de développement territorial au service de la prévention des déchets.

La recyclerie devra collecter des objets dont les détenteurs souhaitent se défaire, les remettre en état et les revendre à prix modiques. La recyclerie devra également proposer des actions de sensibilisation et de promotion du réemploi à destination des habitants et des acteurs du territoire.

Les porteurs de projets devront démontrer dans leur réponse à l'appel à projets :

- leur motivation, compréhension et vision du projet,
- leur ancrage territorial,
- leur capacité en termes de moyens humains, financiers et matériels à mettre en œuvre et à gérer une telle structure.

Le projet d'aménagement du lauréat retenu devra être présenté et validé par l'aménageur de la ZAC Ecocité-Canal de l'Ourcq, Sequano.

CONTEXTE ET SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA FUTURE RECYCLERIE TEMPORAIRE

Contexte

La recyclerie temporaire sera accueillie sur la parcelle dite « Mora-le-Bronze » à Bobigny.

Cette parcelle fait partie intégrante du site du Syctom, L'entretien et le gardiennage du site sont assurés par le Syctom. La mise en place de la recyclerie temporaire s'intègre dans le calendrier du futur centre de Romainville / Bobigny et pourra donc être accueillie sur la parcelle de Mora-le-Bronze sur la période suivante : juin 2019 – juin 2022.

Cette parcelle aura également vocation à accueillir la base vie pour la réalisation des travaux préliminaires et une maison du projet qui aura pour objectif de présenter au grand public le projet retenu par le Syctom et de les informer sur les futurs travaux.

La base vie et la maison du projet ne font pas partis de ce présent appel à projets.

Assiette foncière dédiée au projet

Fiche technique du terrain Mora-le-Bronze

Adresse du site : 45-51 rue de Paris à Bobigny (93)

Surface disponible pour l'appel à projets : 2420 m² (comme défini sur le plan en annexe)

Propriétaire : Syctom

Pollution : pollution du sol détectée après plusieurs campagnes de sondages. Les rapports d'étude de pollution des sols sont à disposition des candidats sur simple demande auprès du Syctom à : prevention@syctom-paris.fr. Pour la conception et la réalisation du projet, il faudra tenir compte de ces rapports de pollution. Le Syctom ne prévoit pas de travaux de dépollution des sols dans cette période et il n'est pas demandé au lauréat de l'appel à projets de procéder à la dépollution des sols.

Le rapport relatif aux caractéristiques géotechniques des sols est également mis à disposition des candidats sur simple demande.

Caractéristiques :

- proximité du canal de l'Ourcq mais pas d'accès direct depuis le chemin de halage ;
- site raccordé à l'électricité et à l'eau potable ;
- présence d'un gardien 24h/24h – 7j/7 sur l'ensemble du site de Mora Le bronze (à la charge du Syctom) ;
- visibilité depuis le carrefour de la commune de Paris.

Le terrain mis à disposition du futur lauréat de l'appel à projets est situé sur une zone bitumée avec la possibilité d'y stationner des véhicules (places de stationnement dessinée au sol).

L'emprise dédiée à la recyclerie temporaire sera clôturée et clairement délimitée avec une voie de circulation centrale afin de permettre l'accès à toutes les activités présentes sur le terrain de Mora-le-Bronze. Ces aménagements et équipements seront pris en charge par le Syctom.

Le futur lauréat ne sera pas responsable de l'entretien, ni de la gestion de l'intégralité du site mais seulement de la parcelle qui est délimitée dans le présent appel à projets.

Le futur lauréat devra prendre à sa charge les demandes d'autorisations administratives nécessaires à la réalisation de son projet et les intégrer dans son calendrier.

Visite du terrain de Mora-le-Bronze

Dans le cadre de la réponse à l'appel à projets, une visite facultative du site de Mora-le-Bronze pourra être proposée aux candidats.

Les candidats peuvent faire une demande de visite au Syctom par mail adressé à l'adresse suivante : prevention@syctom-paris.fr.

Tous les candidats auront droit aux mêmes modalités de visite. Chaque visite se fera sous la conduite d'un représentant du Syctom.

LES CONDITIONS DE REALISATION DE L'ACTIVITE DE LA RECYCLERIE

La recyclerie, un outil de développement territorial

La recyclerie constitue un outil de développement territorial au service de la prévention des déchets et de l'insertion sociale par l'activité économique. Elle répond ainsi à trois principes :

- **Une activité centrée sur l'économie circulaire**

Une recyclerie est un acteur local de la prévention et de la gestion des déchets. Elle collecte des objets (en apport volontaire, sur rendez-vous ou en déchèterie), dont les détenteurs souhaitent se défaire, les remet en état et les revend à prix modiques.

La recyclerie temporaire devra prévoir au minima une collecte auprès des particuliers sur le territoire d'Est Ensemble. La collecte auprès d'autres acteurs du territoire, notamment les entreprises, n'est pas exclue du champ de l'appel à projets.

- **Une activité ancrée dans l'économie sociale et solidaire**

La recyclerie est une structure adaptée aux principes de l'économie sociale et solidaire, à savoir :

- Une utilité sociale autre que le seul partage des bénéfices,
- Un ancrage local fort, adapté aux spécificités de son territoire et de ses habitants,
- Une lucrativité encadrée, avec néanmoins des objectifs d'équilibre économique,
- Un modèle économique viable,
- Une gouvernance démocratique et participative définie et organisée par ses statuts.

- **Un partenariat multiple**

Le Syctom souhaite que l'activité de recyclerie soit fédératrice des acteurs du réemploi et de l'insertion du territoire, dès lors que leurs activités sont compatibles. L'opérateur est encouragé à coopérer, selon ses besoins, avec les associations locales, les habitants bénévoles, les comités d'entreprises et tout acteur pouvant contribuer au développement de l'activité de la recyclerie, dans le respect de ses principes. L'opérateur assurera alors la coordination entre les différents acteurs.

Les acteurs du territoire peuvent également s'associer pour répondre à cet appel à projets.

La description des fonctions collecte, tri, valorisation, vente et sensibilisation devront être décrites dans le dossier de candidature joint à l'appel à projets.

Territoire d'intervention

Le territoire d'intervention de la recyclerie temporaire pour la collecte et la sensibilisation est le territoire d'Est Ensemble composé de 9 villes : Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville.

MODALITES DES SOUTIENS DU SYCTOM ET DUREE

Le Syctom est propriétaire du terrain et le met à disposition de la recyclerie gracieusement.

Le Syctom apporte son soutien à l'activité de la recyclerie dans les conditions ci-après :

- Une subvention à l'investissement pour les travaux et aménagements à réaliser pour la construction de la recyclerie temporaire ;
- Une subvention à l'investissement pour l'acquisition de matériels nécessaires au bon fonctionnement de la recyclerie ;
- Une subvention au fonctionnement pour le démarrage de l'activité ;
- Le traitement à titre gracieux des rebuts issus de l'activité de la recyclerie ;
- Accompagnement au développement de partenariats avec les filières de valorisation des objets non réemployables.

Un co-financement auprès d'institutions publiques ou de fondations est possible et fortement recommandé.

Une enveloppe globale est proposée pour le soutien à l'investissement et au fonctionnement de 375 000 € maximum sur les 3 années.

Cet appel à projets sera conclu pour une durée de trois ans à compter de la date de signature de la convention de partenariat avec le Syctom, prévue à la fin du 1^{er} semestre 2019. La convention de partenariat précisera les engagements et attentes de chacune des parties prenantes.

Toutes les structures candidates doivent avoir une existence juridique à la date de contractualisation avec le Syctom.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

L'acte de candidature se déroulera en trois phases :

- phase n° 1 : dépôt des dossiers de candidature,
- phase n° 2 : analyse des dossiers déposés et sélection de 3 dossiers maximum,
- phase n° 3 : audition des 3 candidats finalistes par un jury et désignation du lauréat.

○ Phase 1 : Dépôt des dossiers de candidature

Le dossier de candidature est joint au présent appel à projets.

Le dossier doit être complété et envoyé par courriel à l'adresse suivante : prevention@syctom-paris.fr

Pour toute question, les candidats peuvent contacter :

- Laure Koffel,
- Céline Courboulay.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 18 février 2019.

Tous dossiers reçus à une date ultérieure seront rejetés.

Le dossier de candidature permettra au Syctom de vérifier la compatibilité du projet avec les règles et objectifs de l'appel à projets.

Le Syctom informera le candidat de la bonne réception de son dossier de candidature.

○ Phase 2 : Analyse et sélection des candidatures

Les dossiers de candidature seront examinés selon les critères de sélection suivants :

- Références du porteur de projet ;
- Viabilité économique du projet (budget prévisionnel à 3 ans) ;
- Qualité technique du projet (qualité du dimensionnement technique et juridique, délais de mise en œuvre, clarté et qualité du dossier présenté) ;
- Activités déployées sur le territoire ;
- Expérience dans le domaine d'activité de la recyclerie.

A l'issue de cette analyse, le Syctom choisira les 3 candidatures à présenter au jury de sélection.

○ Phase 3 : Audition des candidats finaliste et désignation du lauréat

Un jury de sélection se réunira pour choisir le projet retenu.

Il sera constitué de représentants techniques du Syctom et au moins un représentant élu et un représentant technique des villes de Bobigny, de Romainville et d'Est Ensemble. Ces représentants auront voix délibérative.

Le jury auditionnera les 3 candidats finalistes, définira leur classement et désignera le lauréat.

La recyclerie temporaire sera confiée au candidat ayant présenté un dossier de candidature techniquement, économiquement et socialement le plus pertinent.

Le projet d'aménagement du lauréat retenu devra être présenté et validé par l'aménageur de la ZAC Ecocité-Canal de l'Ourcq, Sequano.

ANNEXES

DOSSIER DE CANDIDATURE

PLAN DE MORA LE BRONZE

SOMMAIRE RAPPORT GEOTECHNIQUES – SEMOFI 2018

SOMMAIRE DU RAPPORT POLLUTION DES SOLS – SEMOFI 2018

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est à remettre au plus tard le **lundi 18 février 2019**
Par email à l'adresse suivante : prevention@sycotm-paris.fr
Ou par courrier, à l'adresse suivante :
Sycotm, 35 Boulevard Sébastopol, 75 001 Paris

Présentation du porteur du projet

La structure pilote

Nom de la structure :
Code NAF, activité principale :
Adresse :
Téléphone :
Email :
Statut juridique :
Date de création (date de publication de la création au journal officiel) :
SIREN :

Le représentant légal

Nom, Prénom :
Qualité :
Email :
Téléphone :

La personne en charge du dossier au sein de la structure (si différent du représentant légal)

Nom, Prénom :
Qualité :
Email :
Téléphone :

Présentation de la structure

Il s'agira dans cette partie de présenter les activités exercées par la structure, dans le cas d'une structure déjà existante et de préciser la cohérence entre le développement de la structure et le projet de recyclerie temporaire du Syctom.

L'ensemble des dossiers devront présenter les moyens humains déployés pour la recyclerie temporaire aussi bien pour la création du bâtiment que pour la gestion de la structure. Il s'agira de préciser le statut de chaque interlocuteur identifié (salarié, type de contrat envisagé, bénévole, ...), leur qualification et le type de poste occupé.

Le CV de l'équipe projet devra être joint au dossier de candidature ainsi qu'un organigramme.

Présentation du projet

Le format de réponse est laissé au libre choix des candidats mais devra contenir les éléments suivants :

- **Dimensionnement du projet**

Bâtiment :

Le candidat devra dans son dossier fournir une présentation du/des bâtiment(s) en tenant compte des contraintes temporelles (juin 2019 – juin 2022) et techniques liées au terrain de Mora le bronze présentées dans les annexes à l'appel à projet.

Seront joints au dossier de candidature :

- une proposition de plan masse du/des bâtiment(s) présentant les différents espaces de la recyclerie temporaire sur l'emprise défini par l'appel à projets.
- les matériaux utilisés

Organisation de la gestion de la recyclerie :

Les modalités de gestion de la recyclerie devront être présentées :

- Quantité prévisionnelle d'objets collectés (tonnage annuel)
- Les modes de collecte envisagés (sur rendez-vous, en apport volontaire, en déchèterie)
- La nature et l'origine des objets collectés (typologie de flux, ménagers / professionnels) et leurs tonnages
- Les ateliers de tri et de réparation : les flux concernés, nombre et nature des ateliers déployés
- Les canaux de vente envisagés : boutique, vente en ligne
- Les partenariats envisagés : avec les éco organismes, acteurs du réemploi, collectivités, entreprises
- Présentation des moyens matériels nécessaires pour la collecte, la pesée, le tri, la réparation, la vente et la sensibilisation

Le candidat précisera dans son projet son objectif de taux de réemploi et de valorisation. Il présentera l'organisation qu'il compte mettre en place afin d'assurer une traçabilité fiable de l'ensemble de son activité. Les données recueillies feront l'objet d'un rapport annuel présenté au Syctom.

Le candidat précisera également les partenariats qu'il compte développer avec le tissu associatif local et les autres partenaires locaux susceptibles de contribuer à son projet. Le candidat présentera la liste des partenaires rencontrés, les partenariats en cours et à venir.

La sensibilisation

Le Syctom souhaite que la recyclerie soit un relais de sensibilisation au changement de comportement en faveur du développement durable et en particulier à la prévention de la production de déchets et la promotion de l'économie circulaire.

Le candidat précisera dans son projet les actions qu'il compte mettre en place en participant à la sensibilisation des usagers de la recyclerie et des habitants du territoire.

- **Viabilité économique du projet**

Le candidat devra indiquer toutes les sources de financement, en distinguant les aides aux postes en insertions (en cas d'agrément par la DIRECCTE), les subventions à l'investissement et au fonctionnement, les recettes de ventes, les dons et autres revenus (mécénats, bénévolat...). Il devra indiquer l'impact financier de chacune des activités proposées (en dépenses et en recettes).

Un budget prévisionnel devra être présenté :

En dépenses, le candidat devra présenter l'ensemble des dépenses liées à son activité, notamment celles liées aux dépenses courantes de fonctionnement (personnel, charges courantes...), les dépenses liées aux investissements nécessaires pour la construction du bâtiment et l'acquisition de matériel et les charges exceptionnelles.

En recettes, le candidat présentera dans son plan de financement l'ensemble des recettes prévisionnelles attendues : recettes de vente, aides aux postes, subventions, dons, mécénats...

L'ensemble des éléments financiers seront compilés dans un tableau présentant le compte de résultat prévisionnel sur les 3 années d'activités de la recyclerie temporaire.

	année1	année2	année3
Produits			
Ventes réemploi/réutilisation			
Prestations			
aides aux postes (DIRECCTE, Conseil Régional, Département...)			
Subventions de fonctionnement (DIRECCTE, Conseil Régional, Département...)			
Subventions d'investissement			
dons			
autres			
Total des produits			
Charges			
Achat de matières et de marchandises			
Loyer et charges de copropriété			
Autres charges extérieures (prestations)			
Charges de personnel			
Dotations aux amortissements			
Cotisations			
autres			
Total Charges			
RESULTATS			

- **Calendrier du projet**

Le candidat devra fournir un calendrier prévisionnel du projet présentant les grandes étapes suivantes :

- les demandes d'autorisation (permis de construire, etc..),
- la construction du bâtiment temporaire
- la gestion de la recyclerie.

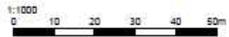
PLAN DU SITE DE MORA-LE-BRONZE

VUE EN PLAN : MORA LE BRONZE



LEGENDE

-  EMPRISE POUR APPEL A PROJET
(2420 m² dont 1780 m² hors espace de circulation)
-  EMPRISE SYCTOM



SOMMAIRE RAPPORT GEOTECHNIQUES – SEMOFI 2018

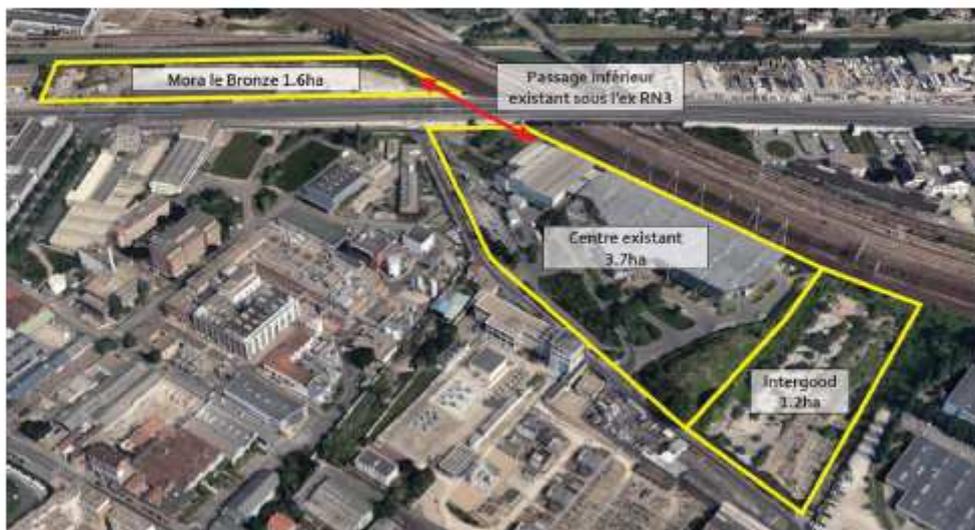
Ingénierie Géotechnique et Maîtrise d'Œuvre



Sycotom

35, boulevard de Sébastopol
75001 Paris

ETUDE GEOTECHNIQUE G1 PHASES ES ET PGC ET G2 PHASE AVP



Aménagement du centre de Traitement Multifiliers des déchets de Romainville et du Port de Bobigny
62, rue Anatole France
Romainville (93)

Réf Semofi	Date	Phase	Type	Indice	Pièce
C18-10723	29/06/2018	G2 AVP	RPT	A1	01



Siège Social : 565 rue des Voeux Saint Georges 94290 VILLENEUVE LE ROI Tél. 01 49 61 11 88 Fax : 01 49 61 11 99

S.A.S. au capital de 200.000 € - SIREN 391 764 158 – APE 7112 B

Agences : Caen (14), Lille (59), Portef-sur-Garonne (31), Saint-Denis (93), Saint Avertin (37)

SOMMAIRE

1	GENERALITES	5
1.1	DEFINITION DE L'OPERATION.....	5
1.2	INTERVENANTS.....	5
1.3	DOCUMENTS FOURNIS ET UTILISES.....	6
1.4	NORMES ET REGLEMENTS.....	7
1.5	DEFINITION DU PROJET.....	7
1.5.1	<i>Description des ouvrages</i>	7
1.5.2	<i>Catégorie d'ouvrage</i>	8
2	ETUDE DE SITE (G1 ES)	9
2.1	CONTEXTE GEOMORPHOLOGIQUE ET SITOLOGIQUE.....	9
2.2	CONTEXTE GEOLOGIQUE.....	10
2.3	RESUME DES ANCIENNES CAMPAGNES GEOTECHNIQUES.....	10
2.4	CONTEXTE HYDROGEOLOGIQUE.....	11
2.5	ALEAS NATURELS POTENTIELS AU DROIT DU SITE.....	12
2.5.1	<i>Risque de retrait-gonflement des argiles</i>	12
2.5.2	<i>Risque d'inondation par remontée de nappe</i>	13
2.5.3	<i>Risque de dissolution de gypse antéludien</i>	14
3	INVESTIGATIONS GEOTECHNIQUES	15
3.1	PROGRAMME D'INVESTIGATIONS GEOTECHNIQUES.....	15
3.2	CONTEXTES GEOLOGIQUES ET HYDROGEOLOGIQUE.....	17
3.2.1	<i>Facies rencontrés et lithologie</i>	17
3.2.2	<i>Niveaux d'eau</i>	19
3.3	SYNTHESE GEOTECHNIQUE.....	20
3.3.1	<i>Eléments de méthodologie et d'analyse des données géotechniques</i>	20
3.3.2	<i>Synthèse géotechnique par zone</i>	23
3.4	RESULTATS DES MESURES GAMMA-RAY.....	34
3.5	ANOMALIES DE DISSOLUTION DE GYPSE.....	34
3.6	TEST D'INJECTION DE COULIS.....	36
4	PRINCIPES GENERAUX DE CONSTRUCTION	38
4.1	ANALYSE DES ALEAS GEOTECHNIQUES ET DE LA ZIG.....	38
4.2	ADAPTATION DU PROJET AU SITE ET AU SOL.....	38
4.2.1	<i>Travaux de confortement du sous-sol</i>	38
4.2.2	<i>Fondations</i>	39
4.2.3	<i>Niveau bas</i>	39
4.2.4	<i>Terrassement / soutènement</i>	40
5	ETUDE DU MODE DE FONDATION (G2 AVP)	41
5.1	TRAVAUX DE CONFORTEMENT PAR INJECTION.....	41
5.1.1	<i>Principes généraux</i>	41
5.1.2	<i>Maillage</i>	41
5.1.3	<i>Phasage</i>	42
5.1.4	<i>Caractéristiques des forages et de leur équipement</i>	42
5.1.5	<i>Caractéristiques des coulis de comblement / clavage / traitement</i>	43
5.1.6	<i>Critères d'arrêt des injections</i>	43
5.1.7	<i>Plan de contrôle</i>	44
5.2	MODE DE FONDATION POSSIBLE ET HORIZON PORTEUR.....	45
5.2.1	<i>Formation d'ancrage des fondations</i>	45
5.2.2	<i>Type de fondation</i>	45
5.3	EBAUCHE DIMENSIONNELLE DES FONDATIONS.....	45
5.3.1	<i>Hypothèses matériaux</i>	45
5.3.2	<i>Modèle de calcul – Coupe géologique type</i>	48
5.3.3	<i>Hypothèses géotechniques</i>	49



5.3.4	Résistance du sol de fondation R_{vd} – GEO ELS + ELU.....	50
5.3.5	Estimation des tassements sous fondations.....	50
5.3.6	Sujétions d'exécution des fondations.....	51
5.4	PLANCHER BAS DES BATIMENTS.....	52
5.4.1	Zone centrale et Intergoods.....	52
5.4.2	Zone Mora Le Bronze.....	52
5.4.3	Ebauche dimensionnelle du renforcement de sol.....	52
5.4.4	Sujétions d'exécution du renforcement de sol.....	56

SOMMAIRE DU RAPPORT POLLUTION DES SOLS – SEMOFI 2018

Ingénierie Géotechnique et Maîtrise d’Œuvre



SYCTOM **35, boulevard de Sébastopol** **75001 PARIS**

Construction de portiques de manutention des conteneurs en bordure de canal et de l’implantation d’un bâtiment logistique de stockage.

62 rue Anatole France et 45-51 Rue de Paris
Romainville (93 008)

Audit environnemental des sols

DOSSIER : C18.10723			Pièce n°02		
Indice	Date	Observations – Modifications	Rédaction	Validation	
V3	31/07/2018	Diffusion après remarques du client	Jennifer BAUDUIN	Loïc FATACCIOLI	
V2	30/07/2018	Diffusion après relecture interne			
V1	18/07/2018	Relecture interne			
V0	12/07/2018	Rédaction du rapport			
Nombre de pages	69	Nombre d’annexes	2	Nombre de plan(s)	-



Siège Social : 565 rue des Vœux Saint Georges 94290 VILLENEUVE LE ROI Tél. 01 49 61 11 88 Fax : 01 49 61 11 99
S.A.S. au capital de 200.000 € - SIREN 391 764 166 – APE 7112 B

Agences : Caen (14), Lille (59), Portet sur Garonne (31), Saint-Denis (93), Guyane (973)

SOMMAIRE

Préambule.....	4
Contexte de l'étude	5
Définition de la zone d'étude	6
Méthodologie générale.....	8
1- Etudes existantes.....	9
1.1- Etudes ICF ENVIRONNEMENT - 2004.....	9
1.2- Etude URS – 2006.....	10
1.3- Etudes ANTEA- 2011	10
2- Visite de site.....	12
3- Contexte environnemental du site.....	15
3.1- Hydrologie	15
3.2- Géologie	16
3.3- Hydrogéologie	17
3.4- Recherche de captages d'eau potable.....	17
3.5- Synthèse des risques liés au contexte environnemental.....	17
4- Contexte historique du site	18
4.1- Cartographies anciennes	18
4.2- Bases de données.....	19
4.2.1- BASIAS	19
4.2.2- BASOL.....	21
4.3- Photographies aériennes.....	22
4.4- Informations complémentaires acquises par SEMOFI.....	26
4.5- Synthèse des informations historiques.....	30
4.6- Synthèse des investigations existantes.....	32
5- Stratégie d'investigation proposée.....	44
6- Travaux réalisés.....	45
6.1- Localisation des sondages.....	45
6.2- Réalisation des sondages	47
6.3- Reconnaissance, prélèvement, échantillonnage.....	47
7- Observations de terrain.....	48
7.1- Lithologie	48
7.2- Indices organoleptiques.....	48
7.3- Mesures semi-quantitatives des gaz du sol	48
7.4- Stratégie d'échantillonnage.....	49
8- Résultats des investigations de sols	51
8.1- Valeurs de référence	51
8.2- Tableau de synthèse.....	51
8.3- Analyse des données	54
8.4- Etat de contamination des sols.....	57
8.5- Caractérisation des filières de déblais.....	60
9- Incidences pour le projet d'aménagement.....	62



9.1- Description du projet.....	62
9.2- Approche relative aux travaux.....	62
9.3- Risques sanitaires théoriques associés au projet.....	65
9.4- Gestion des sources de pollution et préconisation.....	66
Conclusions	69

FIGURES

Figure 1: Plan de localisation de l'emprise du futur projet du SYCTOM.....	5
Figure 2 : Localisation de la zone d'étude.....	7
Figure 3 : Extrait cadastral de la parcelle d'étude.....	7
Figure 4: Plan du site d'étude.....	13
Figure 5: Reportage photographique du 15.05.2018.....	14
Figure 6 : Carte du réseau hydrologique.....	15
Figure 7 : Extrait de la carte géologique de PARIS au 1/50 000 ^{ème}	16
Figure 8 : Cartes anciennes.....	19
Figure 9 : Carte de localisation des sites BASIAS.....	21
Figure 10 : Photographies aériennes du site.....	25
Figure 11: Plan des Sociétés immobilières de Bobigny et de Pantin limites – mars 1933.....	27
Figure 12: Plan des constructions des silos à farine - mai 1960.....	27
Figure 13: Permis de construit entrepôt H. MORA.....	28
Figure 14: Plan de situation - Avril 1974.....	28
Figure 15: Clichés consultés sur les archives en lignes.....	29
Figure 16: Cartographie des zones d'activités et d'installations connues.....	31
Figure 17: Plan d'implantation des investigations réalisées par ICF en 2004.....	37
Figure 18: Localisation des sondages réalisés par URS en août 2008 sur la parcelle MORA BRONZE.....	39
Figure 19: Tableau des concentrations métalliques sur brut les plus élevées.....	41
Figure 20: Tableau des concentrations métalliques sur brut les plus élevées.....	41
Figure 21: Tableau des résultats analytiques en hydrocarbures.....	41
Figure 22: Plan de maillage de l'étude de ANTEA de 2011.....	42
Figure 23: Plan de localisation des sondages des différentes campagnes réalisées au droit de la parcelle MORA LE BRONZE.....	46
Figure 24: Mise en évidence des zones de pollution d'après l'ensemble des études réalisées au droit de la parcelle MORA LE BRONZE.....	59
Figure 25: Plan de maillage.....	64
Figure 26: Cartographie des sources ponctuelles de pollution concentrées.....	67

TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse des résultats des mesures DRAGER.....	48
Tableau 2 : Coupes lithologiques des sondages.....	50
Tableau 3 : Synthèse des résultats analytiques des sols - 1/2.....	52
Tableau 4: Synthèse des résultats analytiques des sols – 2/2.....	53
Tableau 5: Tableau d'orientation des terres.....	63

ANNEXES

- Annexe 1 : Fiches BASIAS (10 pages)
 Annexe 2 : Bulletins analytiques des sols (138 pages)

